

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-DEFENSE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2011

### Compte-rendu de séance

Délibération n° 46

### Ouverture de séance

L'an deux mille onze, le 19 décembre, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13 décembre, s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville de Courbevoie, siège de la Communauté d'Agglomération.

M. Jacques KOSSOWSKI, Président de la Communauté d'Agglomération SEINE-DEFENSE déclare la séance ouverte.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Stéphane VAGNER, conseiller communautaire, décédé le 23 octobre.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-9, L 5211-10 et L 2121-15,

Vu sa délibération n° 10 du 5 avril 2011,

Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers Communautaires et annexé à la présente délibération,

**ELIT** en qualité de Secrétaire pour cette séance M. CHAMBERS qui procède à l'appel.

	Présent	Représenté par son suppléant	Procuration à
M. Jacques KOSSOWSKI	X		
Mme Joëlle CECCALDI-RAYNAUD	X		
M. Jean SPIRI			M. Patrick GIMONET
M. Vincent FRANCHI	X		
Mme Maryse CHAVRIER	X		
Mme Yolande DESHAYES	X		
M. Robert BERNASCONI			Mme Maryse CHAVRIER
M. Eric CESARI	X		
M. Bernard GAHNASSIA	X		
M. Patrick GIMONET	X		
Mme Josiane ABKARI			M. Bernard GAHNASSIA
M. Bernard ACCART	X		
M. Yves JEAN		M. Marcel POUJADE	
M. Daniel COURTES	X		
M. Michel DUEZ	X		
M. Serge DESEMAISON	X		
Mme Anne-Marie AMSELLEM			M. Jean-Marie BALLETT
Mme Chantal SERMADIRAS			M. Michel CHAMBERS
M. Jean-Marie BALLETT	X		
M. Michel CHAMBERS	X		
M. Franck CAVAYE			
Mme Brigitte PALAT			M. Jean-Philippe LOTTEAU
M. Jean-Philippe LOTTEAU	X		

M.	Pierre BORDEAUX	X		
Mme	Isabelle GIRARD			
Mme	Stéphanie ROUSSEAU-CHARBONNEAUX		Mme Nadine RENAULT	
Mme	Laëtitia DEVILLARS	X		
M.	Pascal CAUMONT			
Mme	Sylvia WAKIM			

**APPROUVE** le compte-rendu de la séance précédente.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **47** :

**Election d'un 4<sup>ème</sup> Vice-président et d'un Membre du Bureau**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DESIGNE** en qualité de scrutateurs Melle Laetitia DEVILLARS et M. Jean-Marie BALLET.

**PROCEDE à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président.** M. Eric CESARI déclare être candidat. Le scrutin auquel il est procédé donne les résultats suivants :

Votants : 25  
 Bulletins trouvés dans l'urne : 25  
 Bulletins blancs ou nuls : 0  
 Suffrages exprimés : 25  
 M. Eric CESARI obtient 25 voix

En conséquence M. CESARI est déclaré élu en qualité de 4<sup>ème</sup> Vice-Président.

**PROCEDE à l'élection du Membre du Bureau.** M. Pierre BORDEAUX déclare être candidat. Le scrutin auquel il est procédé donne les résultats suivants :

Votants : 25  
 Bulletins trouvés dans l'urne : 25  
 Bulletins blancs ou nuls : 0  
 Suffrages exprimés : 25  
 M. Pierre BORDEAUX obtient 25 voix

En conséquence M. BORDEAUX est déclaré élu en qualité de Membre du Bureau.

Délibération n° **48** :

**Commissions Communautaires internes : remplacement de certains élus**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** de voter à main levée.

**ELIT** :

Mme Chantal SERMADIRAS à la commission des Finances en remplacement de M. Eric CESARI, la commission est donc composée de :

Mme	CECCALDI-RAYNAUD	Joëlle
M.	DUEZ	Michel
M.	FRANCHI	Vincent
M.	GIMONET	Patrick
Mme	SERMADIRAS	Chantal
M.	SPIRI	Jean

M. Daniel COURTES à la commission de l'Aménagement urbain et des Transports en remplacement de M. Stéphane VAGNER, la commission est donc composée de :

M.	ACCART	Bernard
M.	BERNASCONI	Robert
M.	BORDEAUX	Pierre
M.	COURTES	Daniel
M.	DESCROIX	Jean-Pierre
M.	GAHNASSIA	Bernard
M.	JEAN	Yves
Mme	PALAT	Brigitte
M.	PERRAULT	Olivier
M.	SPIRI	Jean

- *Commission de l'Habitat et de la Politique de la ville (sans changement)*

Mme	CHAVRIER	Maryse
M.	DESESMAYSON	Serge
Mme	DESHAYES	Yolande
Melle	DEVILLARS	Laetitia
M.	FRANCHI	Vincent
M.	STURBOIS	Thierry

M. Eric CESARI et M. Stéphane FICHANT à la commission du Développement économique et du Tourisme en remplacement de M. Daniel COURTES et Mme Chantal SERMADIRAS, la commission est donc composée de :

M.	BATISTA	Manuel
M.	CESARI	Eric
M.	FICHANT	Stéphane
M.	GAHNASSIA	Bernard
Mme	PALAT	Brigitte
Mme	ROUSSEAU-CHARBONNEAUX	Stéphanie

- *Commission de l'Environnement et du Cadre de vie (sans changement)*

M.	ACCART	Bernard
Mme	AMSELLEM	Anne Marie
M.	CAVAYE	Franck
M.	CHAMBERS	Michel
Mme	DESHAYES	Yolande
M.	LOTTEAU	Jean Philippe

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **49** :

**Détermination des indemnités de fonctions attribuées aux élus communautaires**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**FIXE** le montant mensuel de l'indemnité allouée à :

- M. Eric CESARI, 4<sup>ème</sup> Vice-président à 1254,48 euros bruts
- M. Pierre BORDEAUX, Conseiller Communautaire Membre du Bureau à 418,16 euros bruts

**PRECISE** que son versement prend effet à la date à laquelle leur délégation revêtira un caractère exécutoire et que le montant mensuel de cette indemnité suivra les évolutions du point d'indice de la fonction publique.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° 50 :

**Désignation des contribuables appelés à être membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**PROPOSE** au Directeur des Services Fiscaux pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
GIMONET Patrick	BORAGNO Martine
DOLE Monique	POUJADE Marcel
RAGUENET Liliane	SAINT GABRIEL Arthur
RUFFIN Catherine	GEORGET Michel
BERNARD Nadine	FARCIGNY François
NAHON Philippe	BASTENTI Nathalie
MASBERNARD Christophe	DESEMAISON Serge
BONNARDEL Frédéric	TROUILLET Karen
MONGIN Reynald	BEAULIEU Marc
ROYER Carole	MOURY François
BOYADJIS Bernard	LAUGEL Pascal
LOTITO Sandrine	FALLOISE Marie-Laure
BACCI Laetitia	SEIGNARD Patrick
GIROU Thierry	CHEHAB Christelle
RAVENET Micheline	STORK Pascal
LERESCHE Carlos	LEBOUCHER Guillaume
BUTOT Audrey	BOUAOUINA Ali
GECHT Jacques	TOUBOUL Robert
L'HUILLIER Jean Paul	RESTOUT Murielle
TIBI Jean Pierre	BENOLIEL Caroline

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° 51 :

**Société du Grand Paris - désignation du représentant de la Communauté d'Agglomération SEINE-DEFENSE au Comité Stratégique**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** de voter à main levée.

**PROCEDE** à l'élection.

**ELIT** en qualité de représentant au sein du Comité stratégique auprès du Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris : M. Eric CESARI.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° 52 :

**Information sur l'affiliation obligatoire au centre de gestion interdépartemental de la petite couronne**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**EST INFORMÉ ET PREND ACTE** de l'affiliation à titre obligatoire de la communauté d'agglomération SEINE - DEFENSE au centre de gestion interdépartemental de la petite couronne de la région Ile de France au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

*Pas de vote*

Délibération n° 53 :

**Information sur la convention de mise à disposition de personnels à la ville de Courbevoie**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**EST INFORMÉ ET PREND ACTE** de la mise à disposition, à titre onéreux, de deux fonctionnaires de la communauté d'agglomération, pour assurer les missions d'astreintes voirie au sein de la commune de Courbevoie pour la période du 20 décembre 2011 au 30 novembre 2014.

*Pas de vote*

Délibération n° 54 :

**Convention entre le représentant de l'Etat et la Communauté d'Agglomération SEINE-DEFENSE en vue de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**APPROUVE** le principe de télétransmission de certains des actes soumis au contrôle de légalité.

**AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et à signer la convention à intervenir avec le Préfet des Hauts-de-Seine.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° 55 :

**Adhésion à l'association des Maires d'Ile-de-France**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE d'ADHERER** à l'Association des Maires d'Ile-de-France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, la cotisation s'élevant à 0,092 € par habitant (pour 2012) sur labase du total des habitants des deux villes-membres.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° 56 :

**Avenant n°1 à la convention financière entre la Ville de Courbevoie et la Communauté d'Agglomération SEINE-DEFENSE concernant la refacturation des dépenses d'assainissement**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention financière entre la Ville de Courbevoie et la Communauté d'Agglomération SEINE-DEFENSE relative à la refacturation des dépenses d'assainissement.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° 57 :

**Transfert sur le budget annexe d'assainissement de la C.A.S.D. des résultats du budget annexe d'assainissement de la Ville de Courbevoie et de l'actif des deux Villes**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**APPROUVE** le transfert sur le budget annexe d'assainissement de la Communauté d'Agglomération Seine-Défense du résultat d'exploitation et du déficit d'investissement constatés à la clôture du budget annexe d'assainissement de la Ville de Courbevoie.

**INSCRIT** sur le budget annexe d'assainissement :

- En recette de la section de fonctionnement, sur le chapitre 77 - compte 778 - produits exceptionnels, le résultat d'exploitation transféré soit 140 759,95 euros.
- En dépenses de la section d'investissement, sur le compte 1068 – réserves diverses, le solde d'exécution négatif de la section d'investissement soit 26 628,78 €.

**APPROUVE** la mise à disposition et le transfert à la C.A.S.D. de l'actif des services d'assainissement des deux Villes.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer les procès verbaux de transfert.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **58** :

**Règles d'amortissement applicables au budget d'assainissement de la Communauté d'Agglomération SEINE-DEFENSE**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** de fixer les durées d'amortissement du budget annexe d'Assainissement selon le tableau ci-dessous :

Catégories de biens	Compte	Durée
▪ Frais d'études	2031	11 ans
▪ Frais d'insertion	2033	1 an
▪ Logiciels	205	2 ans
▪ Progiciels	205	4 ans
▪ Autres immobilisations incorporelles	208	5 ans
▪ Matériel et outillage technique	215	40 ans
▪ Camions et véhicules industriels	2182	10 ans
▪ Véhicules légers	2182	8 ans
▪ 2 roues & véhicules non immatriculés	2182	6 ans
▪ Matériel informatique	2183	4 ans
▪ Mobilier	2184	12 ans
▪ Autres immobilisations corporelles	2188	7 ans
▪ Bien de faible valeur, seuil d'amortissement sur 1 an = 600 €		

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **59** :

**Participation du budget principal pour le financement des eaux pluviales sur le budget annexe d'assainissement**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**APPROUVE** la mise en place d'une participation du budget général au budget annexe d'assainissement au titre de la gestion des eaux pluviales.

**DETERMINE** le montant annuel de la participation lors du vote des budgets primitifs de chaque exercice.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **60a** :

**Dispositions budgétaires applicables avant les votes des budgets primitifs 2012 - budget principal**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** d'ouvrir, au titre de l'exercice 2012, en section de fonctionnement les crédits à concurrence du montant attribué pour l'ensemble de l'année 2011 pour le budget Principal.

**AUTORISE** avant le vote du budget primitif 2012 et au titre de l'exercice 2012, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits attribués en 2011, suivant le tableau ci-après :

	Budget primitif	DM n°1	Total des ouvertures de crédits	25%
Chapitre 20	105 000,00		105 000,00	26 250,00
<b>Total</b>	<b>105 000,00</b>	<b>-</b>	<b>105 000,00</b>	<b>26 250,00</b>

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **60b** :

**Dispositions budgétaires applicables avant les votes des budgets primitifs 2012 - budget annexe assainissement**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** d'ouvrir, au titre de l'exercice 2012, en section de fonctionnement les crédits à concurrence du montant attribué pour l'ensemble de l'année 2011 pour le budget assainissement.

**AUTORISE** avant le vote du budget primitif 2012 et au titre de l'exercice 2012, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits attribués en 2011, suivant le tableau ci-après :

Ouvertures de crédits	Budget primitif	DM n°1	Total des ouvertures de crédits	25%
Chapitre 10		26 628,78	26 628,78	6 657,20
Chapitre 13	28 974,00		28 974,00	7 243,50
Chapitre 20	65 500,00		65 500,00	16 375,00
Chapitre 21	1 877 539,15	65 371,22	1 942 910,37	485 727,59
<b>Total</b>	<b>1 972 013,15</b>	<b>92 000,00</b>	<b>2 064 013,15</b>	<b>516 003,29</b>

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **61** :

**Information sur le rapport de la CLECT**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**PREND ACTE** du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

*Pas de vote*

Délibération n° **62** :

**Fixation des attributions de compensation 2011 et détermination des conditions de révision**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** de fixer à l'unanimité les attributions de compensation au titre de 2011 en tenant compte du rapport de la CLECT selon les montants suivants :

Attribution de compensation pour la ville de Courbevoie : 61 925 525 €

Attribution de compensation pour la ville de Puteaux : 71 269 170 €

**DECIDE** qu'à titre provisoire les attributions de compensation de 2012 sont fixées en intégrant la suppression de la contribution au second fonds du FSRIF et tenant compte de la participation au titre du F.P.I.C..

Attribution de compensation pour la ville de Courbevoie : 71 135 637 €

Attribution de compensation pour la ville de Puteaux : 80 035 004 €

**DECIDE** que les versements des attributions de compensation pour les trois premiers mois de l'année 2012 intégreront l'ensemble du prélèvement annuel estimé au titre du F.P.I.C.. Les 1/12<sup>èmes</sup> des attributions de compensation s'établiront comme suit :

Détermination des attributions de compensation 2012						
En €	Total des produits fiscaux à intégrer (1)	Charges à déduire (2)	Contribution FPIC (3)	Attributions de compensations (4) = (1) - (2) - (3)	1/12 ème de janvier à mars	1/12 ème de avril à décembre
Courbevoie	76 337 609,00	2 201 972,00	3 000 000,00	<b>71 135 637,00</b>	<b>5 177 969,75</b>	<b>6 177 969,75</b>
Puteaux	85 192 976,00	2 157 972,00	3 000 000,00	<b>80 035 004,00</b>	<b>5 919 583,67</b>	<b>6 919 583,67</b>

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **63** :

**Décision modificative n°1 au budget primitif 2011**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**ADOpte** la décision modificative n° 1 au budget primitif 2011 strictement équilibrée en dépenses et en recettes.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **64** :

**Décision modificative n°1 au budget annexe d'assainissement 2011**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**ADOpte** la décision modificative n° 1 au budget annexe d'assainissement 2011 strictement équilibrée en dépenses et en recettes.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

Délibération n° **65** :

**Principe sur le recours à la délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement sur la commune de Courbevoie**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**APPROUVE** le principe de délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement sur la commune de Courbevoie.

**PRECISE** que la délégation de service public sera conclue à compter de sa date de notification pour se terminer le 31 décembre 2018, soit pour une durée prévisionnelle de 6 ans et demi..

**AUTORISE** le lancement d'une procédure de délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement sur la commune de Courbevoie.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*



Délibération n° **66** :

**Entretien des réseaux d'assainissement sous voiries communales et sous fonds privés grevés de servitude - autorisation de signature du marché**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer et à exécuter le marché public d'entretien des réseaux d'assainissement sous voiries communales et sous fonds privés grevés de servitude.

*Délibération adoptée par 25 votes pour*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.